

États financiers de

# **Fonds Québec en Forme**

31 mars 2014

# Fonds Québec en Forme

## Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des apports reportés	3
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14

## Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de  
Fonds Québec en Forme

Nous avons réalisé l'audit des états financiers ci-joints de Fonds Québec en Forme, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2014 et les états des apports reportés, des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds Québec en Forme au 31 mars 2014 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.<sup>1</sup>

Le 19 juin 2014

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A117124

**Fonds Québec en Forme**  
**État des apports reportés**  
**Exercice terminé le 31 mars 2014**

	2014	2013
	\$	\$
Solde au début	82 207 714	95 537 497
Apports de l'exercice et autres revenus affectés		
Apport Fondation Lucie et André Chagnon (note 14)	8 333 333	20 000 000
Apport Gouvernement du Québec (note 14)	10 000 000	22 000 000
Revenus de placements affectés	1 255 307	1 563 604
Autres revenus affectés	301 408	145 891
Apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 12)	464 559	501 015
	<b>20 354 607</b>	<b>44 210 510</b>
Apports constatés à titre de produits de l'exercice		
Soutien aux projets	51 745 403	53 918 175
Frais généraux et administratifs	3 161 840	3 356 198
	<b>54 907 243</b>	<b>57 274 373</b>
	<b>(34 552 636)</b>	<b>(13 063 863)</b>
Apports transférés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels de l'exercice (note 12)	251 069	265 920
Variation de l'exercice	<b>(34 803 705)</b>	<b>(13 329 783)</b>
Solde à la fin	<b>47 404 009</b>	<b>82 207 714</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Québec en Forme

## États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports utilisés		
Fondation Lucie et André Chagnon et Gouvernement du Québec	52 885 969	55 063 863
Afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 12)	464 559	501 015
Revenus de placements	1 255 307	1 563 604
Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones et Gouvernement du Québec (note 11)	77 303	62 928
Autres	224 105	82 963
	<b>54 907 243</b>	<b>57 274 373</b>
<b>Charges</b>		
Soutien aux projets		
Subventions aux communautés locales	23 781 627	22 443 162
Subventions aux projets régionaux	2 082 190	3 339 237
Subventions aux projets nationaux	10 855 194	12 977 301
Activités de soutien et campagne sociétale	4 399 717	3 815 646
	<b>41 118 728</b>	<b>42 575 346</b>
Salaires et avantages sociaux	7 569 417	7 332 637
Contrats de services	1 165 256	1 472 879
Frais de déplacements et de rencontres	826 255	1 149 832
Frais de communication et frais de bureau	908 920	1 177 921
Amortissement des immobilisations corporelles	152 015	191 402
Amortissement des actifs incorporels	4 812	18 158
	<b>10 626 675</b>	<b>11 342 829</b>
	<b>51 745 403</b>	<b>53 918 175</b>
Frais généraux et d'administration		
Salaires et avantages sociaux	1 357 103	1 405 587
Frais de déplacements et de rencontres	111 676	110 130
Frais de communication et frais de bureau	454 096	494 532
Honoraires et services TI	931 233	1 054 494
Amortissement des immobilisations corporelles	72 216	92 674
Amortissement des actifs incorporels	235 516	198 781
	<b>3 161 840</b>	<b>3 356 198</b>
	<b>54 907 243</b>	<b>57 274 373</b>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	-	-
<b>Actif net à la fin</b>	-	-

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fonds Québec en Forme

## État de la situation financière

### Au 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
<b>Actif</b>		
À court terme		
Encaisse (note 3)	1 525 336	1 261 606
Placements à court terme (note 4)	31 520 132	25 681 561
Débiteurs (note 5)	386 885	519 071
Frais payés d'avance	489 164	141 369
	<b>33 921 517</b>	<b>27 603 607</b>
Placements à long terme (note 6)	15 447 745	56 674 992
Immobilisations corporelles (note 7)	279 771	437 192
Actifs incorporels (note 8)	242 231	298 300
	<b>49 891 264</b>	<b>85 014 091</b>
<b>Passif</b>		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	1 965 253	1 993 582
Subventions reportées (note 11)	-	77 303
	<b>1 965 253</b>	<b>2 070 885</b>
Apports reportés	47 404 009	82 207 714
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 12)	522 002	735 492
	<b>49 891 264</b>	<b>85 014 091</b>
Engagements (note 13)		
<b>Actif net</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>49 891 264</b>	<b>85 014 091</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

# Fonds Québec en Forme

## État des flux de trésorerie

### Exercice terminé le 31 mars 2014

	2014	2013
	\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges	-	-
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	(464 559)	(501 015)
Amortissement des immobilisations corporelles	224 231	284 076
Amortissement des actifs incorporels	240 328	216 939
	-	-
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(321 241)	1 122 330
	(321 241)	1 122 330
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition de placements	(15 000 000)	(40 500 000)
Rendement capitalisé aux placements	(1 146 289)	(1 490 589)
Produit de la cession de placements	51 534 965	49 207 069
Acquisition d'immobilisations corporelles	(66 809)	(119 589)
Acquisition d'actifs incorporels	(184 260)	(146 331)
	35 137 607	6 950 560
<b>Activités de financement</b>		
Augmentation des apports reportés	18 333 333	42 000 000
Diminution des apports reportés	(52 885 969)	(55 063 863)
	(34 552 636)	(13 063 863)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	263 730	(4 990 973)
Encaisse au début	1 261 606	6 252 579
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>1 525 336</b>	<b>1 261 606</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



# Fonds Québec en Forme

## Notes complémentaires

### 31 mars 2014

---

#### 1. Description de l'entreprise

Fonds Québec en Forme, (l'« Organisme »), résulte de la fusion des organismes Québec en Forme et Société de gestion du fonds pour la promotion des saines habitudes de vie conformément à ses statuts de fusion datés du

1 octobre 2010 en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est exempté des impôts sur

Issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Organisme vise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans, facteurs essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative. Pour ce faire, l'Organisme accompagne des communautés mobilisées à la grandeur du Québec, collabore avec les acteurs régionaux et soutient des organismes nationaux promoteurs de projets, afin que soient mises en place les conditions nécessaires pour que les jeunes bougent plus et s'alimentent mieux, tous les jours.

#### 2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur privé et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### **Instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier sauf dans le cas de certaines opérations avec des apparentés. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements dans des dépôts à terme et des débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation).

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et charges à payer (à l'exception des sommes à remettre à l'État).

# Fonds Québec en Forme

## Notes complémentaires

### 31 mars 2014

---

#### 2. Méthodes comptables (suite)

##### Constatation des produits et des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels. Ils sont amortis sur la même base que les immobilisations corporelles et actifs incorporels qui ont donné droit à ces apports.

Les intérêts affectés sont constatés à titre d'apports reportés lorsqu'ils sont gagnés.

##### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle, est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire selon la durée et aux taux suivants :

Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	33 1/3 %
Améliorations locatives	durée du bail

##### Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

##### Réduction de valeur

Une réduction de valeur doit être comptabilisée lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme. L'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises par la suite.

##### Subventions aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux

Les subventions versées aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux sont enregistrées selon les décaissements de l'exercice, en conformité avec les ententes signées entre les deux parties. Ces décaissements ont été réduits pour tenir compte des sommes non dépensées par les regroupements pour leur exercice financier terminé le 30 juin 2013.

##### Avantages sociaux du régime de retraite

L'Organisme participe au REER collectif de ses employés. La charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise de l'Organisme pour l'exercice. L'Organisme a versé 370 862 \$ (348 629 \$ en 2013) à titre de cotisation pour l'exercice.

**Fonds Québec en Forme**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2014**

**2. Méthodes comptables (suite)**

**Utilisation d'estimations**

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent : la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

**3. Encaisse**

	2014 \$	2013 \$
Compte Avantage Entreprises Desjardins	1 072 325	1 006 832
Compte Épargne avec opérations	453 011	254 774
	<b>1 525 336</b>	<b>1 261 606</b>

**4. Placements à court terme**

	2014 \$	2013 \$
Dépôts à terme, dont certains sont rachetables à la date anniversaire, de 1,16 % à 2,90 %, échéant entre avril 2014 et mars 2015	31 520 132	25 681 561

**5. Débiteurs**

	2014 \$	2013 \$
Comptes à recevoir	74 055	78 859
Sommes à recevoir de communautés locales	58 908	62 048
Subventions à recevoir	-	64 750
Taxes à la consommation	253 922	313 414
	<b>386 885</b>	<b>519 071</b>

**6. Placements à long terme**

	2014 \$	2013 \$
Dépôts à terme, dont certains sont rachetables à la date anniversaire, de 1,70 % à 1,85 %, échéant entre avril 2015 et mai 2015	15 447 745	56 674 992

**Fonds Québec en Forme**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2014**

**7. Immobilisations corporelles**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$	2013 Valeur comptable nette \$
Mobilier de bureau	972 771	850 976	121 795	219 453
Matériel informatique	442 699	356 108	86 591	98 937
Améliorations locatives	1 050 874	979 489	71 385	118 802
	<b>2 466 344</b>	<b>2 186 573</b>	<b>279 771</b>	<b>437 192</b>

**8. Actifs incorporels**

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	2014 Valeur comptable nette \$	2013 Valeur comptable nette \$
Durée de vie limitée Logiciels et site Web	957 353	715 122	242 231	298 300

**9. Facilité de crédit**

L'Organisme a obtenu une facilité de crédit temporaire d'un montant autorisé de 38 500 000 \$, au taux de base diminué de 0,75 %, garantie par des placements de l'Organisme d'une valeur comptable nette de 38 582 898 \$. En date du 31 mars 2014, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

Cette facilité de crédit temporaire évitera d'encaisser des placements dont les taux d'intérêt sont plus élevés que le taux d'intérêt de la facilité de crédit. Le rachat de placement devenait nécessaire suite à la suspension temporaire des versements mensuels tel que décrit à la note 14.

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

	2014 \$	2013 \$
Créditeurs	835 067	848 861
Salaires	963 462	942 257
Sommes à remettre à l'État	166 724	145 123
Sommes dues comme fiduciaire	-	57 341
	<b>1 965 253</b>	<b>1 993 582</b>

**Fonds Québec en Forme**  
**Notes complémentaires**  
**31 mars 2014**

---

**11. Subventions reportées**

Au cours des exercices précédents, l'Organisme a reçu des subventions concernant des ententes de financement avec le Secrétariat aux Affaires Autochtones. Ces subventions sont constatées à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

	2014 \$	2013 \$
Solde au début	77 303	100 681
Plus : Subventions reçues	-	39 550
Moins : Subventions constatées à titre de produit	77 303	62 928
Solde à la fin	-	77 303

**12. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2014 \$	2013 \$
Solde au début	735 492	970 587
Plus : apports reçus	251 069	265 920
Moins : apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels	464 559	501 015
Solde à la fin	522 002	735 492

**13. Engagements**

*Subventions à des partenaires*

L'Organisme a signé des ententes de subventions et de contributions avec des partenaires, et ce, jusqu'en 2017 pour soutenir des plans d'action qui répondent à la fois aux besoins et aux objectifs des communautés ainsi qu'à ceux de l'Organisme.

Le solde des engagements à verser aux partenaires se chiffre à 16 740 527 \$.

L'Organisme ou les partenaires se réservent le droit de mettre fin aux ententes suite à un avis préalable de 30 jours.

# Fonds Québec en Forme

## Notes complémentaires

### 31 mars 2014

---

#### 13. Engagements (suite)

##### *Contrats de services en ressources humaines*

L'Organisme s'est engagé à verser à des commissions scolaires, au cours du prochain exercice, des sommes en vertu de différents contrats de service pour des services en ressources humaines. L'Organisme a aussi conclu des ententes de collaboration pour des services à titre d'agents de mobilisation auprès des partenaires. Ces engagements totalisent 316 335 \$ pour le prochain exercice.

##### *Autres contrats de services*

L'Organisme a conclu diverses ententes de collaboration en fourniture de services et de données utiles pour les communautés totalisant un montant de 521 354 \$ s'échelonnant sur les trois prochains exercices.

##### *Contrats de location*

L'Organisme loue des bureaux, de l'équipement de bureau, du matériel roulant et des liens de fibre optique en vertu de baux de location-exploitation qui viennent à échéance entre avril 2014 et juin 2017. Les loyers futurs s'élèveront à 1 188 854 \$ et comprennent les paiements suivants pour les quatre prochains exercices :

	\$
2015	610 207
2016	443 521
2017	128 268
2018	6 858

#### 14. Opérations entre apparentés

L'Organisme a signé en 2007 des ententes de financement avec deux partenaires, le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, et ce, pour une période de dix ans.

La Fondation Lucie et André Chagnon et le Gouvernement du Québec ont convenu de nommer chacun un maximum de six administrateurs qui siègent au conseil d'administration de l'Organisme.

L'Organisme a reçu de la Fondation Lucie et André Chagnon des contributions d'un montant de 8 333 333 \$ (20 000 000 \$ en 2013).

L'Organisme a également reçu du Gouvernement du Québec des subventions d'un montant de 10 000 000 \$ (22 000 000 \$ en 2013).

L'Organisme a signé un contrat de fourniture de service en ressources humaines avec le Gouvernement du Québec.

En raison de liquidités excédentaires, les partenaires ont convenu de suspendre leurs versements mensuels. La Fondation Lucie et André Chagnon a suspendu ses versements à compter de septembre 2013, et ce, pour une période de treize mois. Le gouvernement du Québec a suspendu ses versements à compter d'octobre 2013, et ce, pour une période de douze mois.

# Fonds Québec en Forme

## Notes complémentaires

### 31 mars 2014

---

#### 14. Opérations entre apparentés (suite)

Pour l'exercice financier 2013-2014, les versements reportés totalisent 21 666 667 \$. Ce montant sera versé avant le 31 mars 2017.

L'Organisme a signé une convention de partenariat afin de mettre sur pied un centre de partage de coûts pour la gestion des technologies de l'information. Ainsi, l'organisme Regroupement Synergitic a été créé en date du 1 octobre 2010. L'Organisme s'est engagé à pourvoir au financement des affaires et des activités de Regroupement Synergitic pour la durée de la convention dont l'échéance est le 31 mars 2017. Ainsi, chaque membre s'est engagé à verser une quote-part trimestrielle équivalente aux frais encourus par Regroupement Synergitic.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a versé des honoraires à titre de quote-part pour des services informatiques à Regroupement Synergitic pour un montant de 776 300 \$ (698 178 \$ en 2013). Au 31 mars 2014, l'Organisme a un solde à recevoir de 61 709 \$ de ce fournisseur pour les montants payés en trop.

Toutes ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

#### 15. Instruments financiers

##### *Risque de crédit*

L'Organisme est exposé à un risque de crédit sur les dépôts à terme, les débiteurs et la subvention à recevoir. La subvention a été reçue peu après la fin de son exercice financier. L'Organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

##### *Risque de taux d'intérêts*

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixes. Étant donné la composition actuelle des placements, ces instruments financiers à taux fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur.

# Fonds Québec en Forme

## Notes complémentaires

### 31 mars 2014

---

#### 15. Instruments financiers (suite)

##### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2014, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient les créiteurs et charges à payer.

L'objectif de l'Organisme, lors de la gestion de son capital, est de maximiser le soutien offert aux communautés, en respect avec les paramètres établis aux conventions de subvention et de contribution intervenus avec le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

Compte tenu de ces conventions, l'Organisme s'engage à placer, dans l'attente de leur utilisation, les sommes reçues selon la politique de placement approuvée par le Conseil d'administration. L'Organisme s'est conformé aux exigences de cette politique.

#### 16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.